

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 10 NOVEMBRE 2015 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- KARINE NADEAU, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- LISETTE V.-PAINCHAUD, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- DENIS GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard
- RÉNALD ROY, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à tous. Il constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2015-11-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
APPUYÉ PAR : MME KARINE NADEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 10 novembre 2015 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 13 octobre 2015
4. RENCONTRE
 - 4.1 20h00 - Rencontre pour la présentation d'une formation en gestion municipale – Cégep de La Pocatière – 15 minutes de présentation et 5 à 10 minutes de discussion
 - 4.2 20h20 - Rencontre de la TRESCA (15 minutes présentation et 5-10 minutes d'échanges)
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

- 5.1 Édifice Amable-Bélanger
- 5.2 PALÉE
- 5.3 gestion des cours d'eau
 - 5.3.1 Nomination d'une responsable
 - 5.3.2 Travaux d'entretien - Branche # 3 du cours d'eau Pelletier, Cap-Saint-Ignace - Demandé par la Ferme du Rocher Blanc (Chantal Côté et Michel Leblanc), située au 244, chemin du Rocher, Cap-Saint-Ignace (Québec)
- 5.4 Comité du budget 2016
- 5.5 PGMR2
- 5.6 Sécurité incendie – Projet de coopération et services en prévention
- 5.7 Comités
- 5.8 Gestion des boues de fosses septiques
 - 5.8.1 Clause pour les vidanges supplémentaires (taxation)
 - 5.8.2 Identification des adresses civiques pour tous
 - 5.8.3 Projet d'étude
- 5.9 Projet de calendrier des réunions pour 2016
- 5.10 Politique familiale municipale 2 - État d'avancement des municipalités
- 5.11 TREMCA - Nouvelle entité régionale
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Ruralité
 - 6.1.1 Fin de période de probation – Mme Joëlle Gendron
 - 6.1.2 Prochaine rencontre du Comité de suivi
 - 6.2 Tourisme
 - 6.2.1 Rencontre du 20 novembre 2015
 - 6.2.2 Projets et organisation
 - 6.3 Parc des Appalaches
 - 6.3.1 Sentier de luge
 - 6.3.2 Bilan de saison
 - 6.3.3 Parc linéaire Monk
 - 6.4 Conformité
 - 6.4.1 Montmagny - Règlement numéro 1158
 - 6.4.2 Plan et règlement d'urbanisme – Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
 - 6.5 Oléoduc
 - 6.6 Projets régionaux
 - 6.6.1 Chaufferies municipales
 - 6.6.2 Autres
- 7. CORRESPONDANCE ET REPRÉSENTATION
 - 7.1 Problématique de gestion des carcasses provenant de la chasse
 - 7.2 Le Trait d'union – Demande de commandite
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes d'octobre 2015
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 5 novembre 2015
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
 - 10.1 Affichage
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SESSION DU 15 SEPTEMBRE 2015

2015-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
 APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 13 octobre 2015 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 RENCONTRE POUR LA PRÉSENTATION D'UNE FORMATION EN GESTION MUNICIPALE – CÉGEP DE LA POCATIÈRE – 15 MINUTES DE PRÉSENTATION ET 5 À 10 MINUTES DE DISCUSSION

Rencontre avec M. Michael Schmouth du Cégep de La Pocatière pour information sur le programme de formation en gestion municipale offert en ligne pour toute personne intéressée par ce domaine dans la région et pour tout le Québec.

4.2 RENCONTRE DE LA TRESCA

Rencontre avec les représentants de la TRESCA et de la CDC ICI Montmagny-L'Islet. Bilan d'activités et échanges relativement à l'économie sociale. Il est demandé de pouvoir recevoir la liste des entreprises en économie sociale.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

Pour la location, deux offres seront faites à des clients potentiels nous ayant informé de leur intérêt et il est demandé de ne pas hésiter à référer à la MRC tout prospect possible.

5.2 PALÉE

Plusieurs actions PALÉE sont en cours de travail :

- Aide aux entreprises pour recrutement et positionnement de la région pour offres d'emploi à Edmunston (voir le plan de travail accepté par les entreprises). La MRC y participe pour 5 000 \$;
- Sondage sur les besoins linguistiques des travailleurs dans les entreprises du milieu (et dans un contexte de mondialisation) et les formations auxquelles nos jeunes devraient avoir accès. Quarante entreprises industrielles répertoriées et ajout des entreprises touristiques. Le sondage sera effectué par l'équipe des agents ruraux. On souhaite la participation des MRC de L'Islet et Bellechasse au sondage dont les résultats seront remis au député et aussi, rencontre avec la commission scolaire pour demander des actions dès septembre 2016;
- Rapport du projet Profil Sport-Plein air à venir en janvier 2016 du directeur de l'École secondaire de Saint-Paul. Malheureusement, pour 2015, le profil Langues ne s'est pas réalisé (grosse déception) contrairement aux discussions ayant mené à l'implication du milieu;
- Entreprenariat jeunesse : Concours « Face aux dragons » et aussi projet de thématique pour les camps d'été 2016;

- RÊVER SA RÉGION : sondage en cours via le CJE;
- Inventaire des terrains pour construction → Disponible via Internet d'ici la fin de novembre 2015;
- Coopération intermunicipale;
- À SUIVRE!

N.B. Tel que déjà mentionné, la Caisse Desjardins de Montmagny nous a signifié son intérêt à travailler en collaboration avec le milieu à des actions d'attraction pour la région.

5.3 GESTION DES COURS D'EAU

5.3.1 NOMINATION D'UNE RESPONSABLE

- CONSIDÉRANT que depuis octobre 2015 Mme Joanne Tardif, consultante en environnement, assume la gestion et le suivi des dossiers de cours d'eau de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT qu'il serait important de mandater une personne dûment autorisée à représenter la MRC de Montmagny auprès des ministères en lien avec les dossiers de cours d'eau sur le territoire de la MRC de Montmagny;

2015-11-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉNALD ROY
 APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mandate Mme Joanne Tardif comme personne responsable de la gestion des cours d'eau et que celle-ci soit autorisée à effectuer les démarches nécessaires auprès des divers ministères du gouvernement du Québec concernés.

ADOPTÉ

5.3.2 TRAVAUX D'ENTRETIEN - BRANCHE # 3 DU COURS D'EAU PELLETIER, CAP-SAINT-IGNACE - DEMANDÉ PAR LA FERME DU ROCHER BLANC (CHANTAL CÔTÉ ET MICHEL LEBLANC), SITUÉE AU 244, CHEMIN DU ROCHER, CAP-SAINT-IGNACE (QUÉBEC)

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va réaliser des travaux d'entretien dans le cours d'eau Pelletier, branche # 3 en deux phases, à la suite de la demande du propriétaire;
- CONSIDÉRANT que, suite à la situation vécue à la MRC, les travaux de la phase 1 ont été réalisés le 26 octobre 2015 sur une longueur de 400 m, à la hauteur des lots 3 250 548, 3 250 549 et 3 250 550;
- CONSIDÉRANT que les travaux de la phase 2 sont prévus entre les mois de juin et d'octobre 2016 sur une longueur de 230 m, à la hauteur des lots 3 250 912 et 4 432 335);

- CONSIDÉRANT qu'une soumission a été demandée à Excavations Gampelle inc. (9146-9866 Qc. inc, Denis Gamache) et qu'à la demande du propriétaire, l'estimation du coût des travaux est la suivante :
 - . Pour la phase 1, selon un taux de 4,25 \$/mètre pour le nettoyage du cours d'eau (pour un montant estimé de 1 700 \$) et le transport de rebus par camion au tarif unique de 400 \$, pour un total estimé de 2 100 \$;
 - . Pour la phase 2, selon un taux de 4,25 \$/mètre pour le nettoyage du cours d'eau et la répartition du matériel retiré sur le terrain adjacent, pour un total estimé de 977,50 \$;
 - . Les phases 1 et 2 pour un total approximatif de 3 077,50 \$ plus les taxes;
- CONSIDÉRANT que la MRC va refacturer à la municipalité de Cap-Saint-Ignace les coûts correspondants aux travaux, soit un montant de 3 077,50 \$ plus les taxes;

2015-11-04

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
 APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDOC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les travaux d'entretien dans le cours d'eau Pelletier branche # 3 soient réalisés aux coûts de 3 077,50 \$, plus les taxes, et que ceux-ci soient refacturés à la municipalité de Cap-Saint-Ignace.

ADOPTÉ

5.4 COMITÉ DU BUDGET 2016

2015-11-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
 APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les six membres suivants forment le Comité du budget 2016 et que ce comité soit rémunéré :

- M. Jean-Guy Desrosiers;
- M. Réal Bolduc;
- Mme Karine Nadeau;
- M. Richard Galibois;
- M. Émile Tanguay;
- M. Gaston Caron.

ADOPTÉ

5.5 PGMR2

La Commission de consultation va tenir sa première rencontre de travail en décembre prochain. On propose le mercredi 9 décembre 2015 toute la journée.

5.6 SÉCURITÉ INCENDIE – PROJET DE COOPÉRATION ET SERVICES EN PRÉVENTION

Lors de la dernière rencontre, il a été convenu que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace et la Ville de Montmagny nous confirment s'il y a une entente potentielle afin de pouvoir présumer de la suite des choses.

Par contre, en ce qui concerne les inspections de prévention, la ville a signifié le mande de disponibilité de la ressource pour l'année 2016 pour les treize municipalités rurales.

5.7 COMITÉS

Nous vous transmettons la liste des comités pour information et décisions à la session du 19 janvier 2016.

5.8 GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

5.81 CLAUSE POUR LES VIDANGES SUPPLÉMENTAIRES (TAXATION)

Afin de pallier au problème de perception pour les vidanges supplémentaires demandées en cours d'année, une proposition de clause sera transmise aux municipalités locales afin de l'intégrer aux règlements de taxation annuelle. L'objectif étant de faciliter la perception en le rattachant à l'immeuble (compte de taxes).

5.8.2 IDENTIFICATION DES ADRESSES CIVIQUES POUR TOUS

Il y a énormément de perte de temps à gérer des vidanges de fosses pour des numéros civiques inexistant lorsqu'on doit localiser des bâtiments (principalement en dehors des périmètres urbains). Au printemps 2016, nous allons aviser les municipalités du secteur Nord afin de régler les cas problèmes. Pour les municipalités du secteur Sud, ça pourra aller au plus tard au printemps 2017.

5.8.3 PROJET D'ÉTUDE

Actuellement l'étude a été débutée mais on a énormément de difficulté à obtenir un suivi de l'ingénieur de la firme. Dès que les résultats de l'étude seront connus, les tests réels seront planifiés dès le début des vidanges de fosses en juin 2016.

5.9 PROJET DE CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2016

CONSIDÉRANT le projet de calendrier des sessions pour l'année 2016 déposé au Conseil de la MRC;

2015-11-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE, conformément à l'article 148 du Code municipal, celui-ci soit accepté et adopté par le Conseil de la MRC de Montmagny pour la tenue des sessions régulières et statutaire du Conseil de la MRC de Montmagny pour l'année 2016.

QUE, conformément à l'article 148.1 du Code municipal, la secrétaire-trésorière donne un avis public du contenu du calendrier dans le journal l'Oie blanche.

QUE la session itinérante de juillet 2016 soit tenue dans la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières considérant que la municipalité fêtera son 100^e anniversaire.

ADOPTÉ

5.10 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE 2 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES MUNICIPALITÉS

Un tableau d'état d'avancement des municipalités est déposé pour suivi et information. L'objectif est le lancement en mars-avril 2016.

Le concours de dessin s'est terminé le 31 octobre dernier. Certaines écoles ont malheureusement été très peu collaboratives. L'agent de la MRC tentera de trouver une solution autrement (Maison des jeunes, etc.).

5.11 TREMCA – NOUVELLE ENTITÉ RÉGIONALE

CONSIDÉRANT que la région Chaudière-Appalaches propose la création de la TREMCA, soit la « Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches » ;

2015-11-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny participe à la TREMCA et que M. Jean-Guy Desrosiers et M. Réal Bolduc soient les deux représentants élus délégués pour représenter la MRC.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 RURALITÉ

6.1.1 FIN DE PÉRIODE DE PROBATION – MME JOËLLE GENDRON

Mme Joëlle Gendron est à l'emploi de la MRC depuis juillet à titre d'agent de développement rural. Elle remplace un congé de maternité et sa période de probation est terminée.

2015-11-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mette fin à la période de probation de Mme Joëlle Gendron et lui reconnaisse son statut d'employé à temps plein temporaire.

ADOPTÉ

6.1.2 PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ DE SUIVI

Le Comité de suivi se réunira le mercredi 25 novembre prochain à 13h30.

6.2 TOURISME

6.2.1 RENCONTRE DU 20 NOVEMBRE 2015

Les maires et intervenants touristiques sont invités à la présentation du bilan de saison Montmagny et les Îles le vendredi 20 novembre 2015.

6.2.2 PROJETS ET ORGANISATION

Lors de la rencontre, le coordonnateur fait la description des projets en cours (stratégie maritime, sentier riverain, Parc fluvial de Berthier-sur-Mer, Réserve Jean-Paul-Riopelle, etc.)

6.3 PARC DES APPALACHES

6.3.1 SENTIER DE LUGE

Le sentier de luge sur la montagne Grande Coulée est en cours d'aménagement et Appalaches Lodge Spa devrait en assumer l'opération au cours de l'hiver.

6.3.2 BILAN DE SAISON

Le Parc des Appalaches propose également un rendez-vous à ses intervenants le jeudi 3 décembre 2015 afin de faire un bilan des opérations du parc et des partenaires, ainsi qu'une présentation des interventions et projets à venir.

6.3.3 PARC LINÉAIRE MONK

Une rencontre de la Corporation du Parc linéaire Monk a eu lieu le mardi 3 novembre dernier. Lors de cette rencontre, les membres de la corporation ont pu constater que la corporation avait, en date de septembre 2015, une encaisse de 28 000 \$.

Considérant que cette somme est le fruit de contributions provenant tant des MRC que des fédérations, il a été statué que ce montant soit conservé dans les coffres de la corporation pour des projets spéciaux ou imprévus.

Les utilisateurs du tronçon (quads et motoneiges) doivent s'entendre sur des ajustements à faire pour l'entretien de la surface de roulement. Un ourlet laissé

en bordure de la piste après le passage de la niveleuse incommode les motoneigistes. Il a été convenu que les deux fédérations s'entendent sur ce point en évitant que les monticules ne soit pas trop élevés en bordure de piste ou encore qu'aux endroits litigieux, ils soient déplacés ailleurs sur l'emprise (ex. : surlargeur).

Le coordonnateur à l'aménagement sera convoqué lors des travaux de concertation entre les représentants des fédérations.

Un projet de règlement sur la décharge d'armes à feu adopté dans Bellechasse sera proposé au conseil des maires.

6.4 CONFORMITÉ

6.4.1 MONTMAGNY – RÈGLEMENT NUMÉRO 1158

2015-11-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Ville de Montmagny pour le règlement numéro 1158 portant sur des ententes relatives à des travaux municipaux.

ADOPTÉ

6.4.2 PLAN ET RÈGLEMENT D'URBANISME – SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

2015-11-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉNALD ROY
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud pour son plan et sa réglementation d'urbanisme déposé.

QUE la MRC de Montmagny informe la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud que les normes inscrites aux RCI de la MRC (protection des boisés privés, éoliennes, protection des rives, littoral et plaines inondables, productions animales et ceux à venir) ont préséance sur la réglementation municipale.

QUE la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud pourra être contrainte de modifier son plan ou sa réglementation d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé si celui-ci introduit de nouvelles normes contradictoires à celles inscrites au plan et à la réglementation d'urbanisme locale.

ADOPTÉ

6.5 OLÉODUC

Une journée sur la sécurité et les interventions d'urgence est proposée par TransCanada promoteur du projet d'oléoduc.

Dans la région, pompiers, directeurs et élus touchés par le projet d'oléoduc ont été invités à participer à cette journée qui aura lieu le jeudi 12 novembre à 10h au Centre des Congrès de Lévis.

6.6 PROJETS RÉGIONAUX

6.6.1 CHAUFFERIES MUNICIPALES

Le coordonnateur à l'aménagement déposera l'offre de service pour la réalisation d'études de développement de chaufferies communautaires au Conseil de la MRC suite à l'étude de l'offre de service par chacun des conseils des municipalités faisant l'objet d'un projet de chaufferie.

6.6.2 AUTRES

Le préfet et le coordonnateur à l'aménagement résume les propos tenus lors de la rencontre de consultation tenue par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Un livre vert est déposé et l'orientation du gouvernement est de réduire l'intervention du ministère pour des projets à faible incidences sur l'environnement et de jouer davantage un rôle de conseiller dans des projets où l'expertise du ministère peut être utilisée.

7. CORRESPONDANCE

7.1 PROBLÉMATIQUE DE GESTION DES CARCASSES PROVENANT DE LA CHASSE

Voir la résolution d'une MRC nous décrivant la problématique vécue.

7.2 LE TRAIT D'UNION – DEMANDE DE COMMANDITE

Voir la demande jointe pour l'organisation d'une conférence en lien avec la problématique du suicide avec Mme Jocelyne Cazin.

Selon les informations obtenues, il semblerait que malheureusement l'année 2015 a connu plusieurs suicides de nos citoyens dans le milieu.

CONSIDÉRANT qu'une demande de commandite de 500 \$ a été demandée à plusieurs organismes du milieu pour une conférence à être tenue en 2016 en lien avec la problématique du suicide;

2015-11-11

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny y participe pour une somme de 200 \$.

ADOPTÉ

8. FINANCES

8.1 COMPTES D'OCTOBRE 2015

2015-11-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer d'octobre 2015 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1500526	1 794.90	Bureautique Côte-Sud enr.
C1500527	220.50	Fédération québécoise des municipalités
C1500528	1 254.97	Journal l'Oie blanche
C1500529	500.00	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1500530	45.99	Bernier Imprimeurs inc.
C1500531	6 800.00	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1500532	315.00	Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Mty
C1500533	674.00	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1500534	1 348.00	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C1500535	1 169.88	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1500536	9 441.20	Delta Québec
C1500537	268.77	Tourisme Chaudière-Appalaches
C1500538	246.05	Impression Rive-Sud
C1500539	1 615.40	GHD Consultants Itée
C1500540	1 071.26	MRC de Bellechasse
C1500541	99.70	Éditions Yvon Blais
C1500542	341.48	IDC Informatique
C1500543	79.33	Les Publications du Québec
C1500544	1 693.13	Gestion USD inc.
C1500545	2 299.50	DPOC – Neopost Canada Itée
C1500546	89.68	René Samson inc.
C1500547	1 195.74	Campor environnement
C1500548	121.56	Québec linge, service d'uniformes
C1500549	132.22	Julie Payeur, graphiste
C1500550	5 000.00	Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
C1500551	854.76	Laurentide Re/Sources inc.
C1500552	834.65	Koné inc.
C1500553	5 000.00	Havre de Berthier-sur-Mer inc.
C1500554	63.24	Multi-Services Montmagny-L'Islet
C1500555	3 955.14	GDI Service (Québec) S.E.C.
C1500556	8 144.06	L'Immobilière, société éval. conseil inc.
C1500557	476.00	Protection incendie Viking inc.
C1500558	378.27	Le Placoteux
C1500559	88.00	Distribution Vithemon
C1500560	27.31	Numérique.ca
C1500561	73.30	Gestion d'entretien MB
C1500562	89.96	Café 7 étoiles
C1500563	250.00	Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues
C1500564	6 782.09	Belter environnement enr.
C1500565	4 858.42	Les Croisières AML inc.
C1500566	372.23	Jurismedia inc.
C1500567	965.51	Argousier des Appalaches inc.
C1500568	500.00	Action jeunesse Côte-Sud
C1500569	429.35	Éditions petite mine inc.
C1500570	228.00	Municipalité de Ste-Euphémie-sur-Riv.-du-Sud
SOUS-TOTAL	72 185.55 \$	

L1500186	495.07	Crédit-bail RCAP
L1500187	761.46	Télu Québec
L1500188	240.53	Télu Québec
L1500189	68.42	Télu Mobilité
L1500190	127.33	Groupe Négotel inc.
L1500191	86.18	Télu Québec
L1500192	99.80	Télu Mobilité
L1500193	6 107.12	SSQ – Groupe financier/Ass. coll.
SOUS-TOTAL	7 985.91 \$	
P1500026	614.90	Cytech Corbin
P1500027	19 456.81	Les Concassés du Cap inc.
P1500028	5 234.67	Gestion Transicio/M.-L. Pineault
SOUS-TOTAL	25 306.38 \$	
TOTAL	105 477.84 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 105 477.84 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 5 NOVEMBRE 2015

Voir le document joint.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

10.1 AFFICHAGE

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-11-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
 APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h20.

ADOPTÉ

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.